



**Schéma Pluriannuel de mise en  
Accessibilité Numérique SPAN  
2024-2027**

<b>Schéma Pluriannuel de mise en Accessibilité Numérique SPAN 2024-2027 .....</b>	<b>1</b>
<b>I. Objectif du document.....</b>	<b>3</b>
<b>II. Contexte et historique 2015-2023.....</b>	<b>3</b>
<i>A. Une politique inclusive .....</i>	<i>3</i>
<i>B. Les premières actions .....</i>	<i>4</i>
1. Site institutionnel .....	4
2. Création et mise en place de formations .....	4
<i>C. Un premier Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique (SPAN 2020-2023) .....</i>	<i>4</i>
<b>III. SPAN 2024 - 2027 : Feuille de route.....</b>	<b>5</b>
<i>A. Méthodologie.....</i>	<i>5</i>
<i>B. Ambition générale.....</i>	<i>6</i>
<i>C. Organisation et Mise en Œuvre .....</i>	<i>6</i>
1. Moyens Humains .....	6
2. Moyens financiers .....	6
3. Pilotage.....	6
4. Evaluation de l'accessibilité : méthodologie.....	7
5. Gestion de compétences.....	8
<i>D. Le SPAN : calendrier.....</i>	<i>9</i>
1. Les actions en 2024.....	9
2. Les actions en 2025 .....	10
3. Les actions en 2026.....	10
4. Les actions 2027 .....	10
<b>IV. Annexes .....</b>	<b>12</b>
<i>A. Annexe 1 - État des lieux en nombre d'applications, outils ou sites numériques (travail en cours) .....</i>	<i>12</i>
<i>B. Annexe 2 – Listes des actions du SPAN.....</i>	<i>13</i>
<i>C. Annexe 3 - Détail budgétaire.....</i>	<i>17</i>

## I. Objectif du document

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous. À ce titre, chaque service numérique doit publier une page qui annonce son niveau d'accessibilité ainsi que le schéma pluriannuel d'accessibilité décliné en plan d'actions annuel. Ce document rappelle le contexte dans lequel démarre ce nouveau Schéma Pluriannuel d'Accessibilité Numérique et décrit les ambitions générales, la mise en œuvre et les ressources qui seront allouées de septembre 2024 à septembre 2027.

## II. Contexte et historique 2015-2023

### A. Une politique inclusive

« L'université de Bordeaux a été pionnière en 2016 en recrutant un référent accessibilité numérique rattaché, dans un premier temps, au service PHASE (accompagnement des étudiants à besoins spécifiques). Il fait partie intégrante du schéma directeur du handicap avec un axe de travail dédié et du conventionnement de l'université avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP). Assurément, ce qui sert à une minorité sert à tous. En ce sens, le référent handicap a vu ses missions évoluer de façon plus transverse auprès du Vice-président en charge du numérique et a un rôle actif dans la construction du nouveau schéma pluriannuel d'accessibilité numérique.

Si la transformation numérique touche bon nombre de domaines, sur le plan sociétal et de l'apprentissage elle contribue notamment à l'inclusivité sociale et universitaire des étudiants et du personnel de l'université de Bordeaux.

L'accessibilité est plurielle, celle liée au numérique est indispensable dans notre monde actuel en pleine mutation. »

Éric Dugas, chargé de mission handicap

Depuis fin 2016, l'accessibilité numérique est portée à l'Université de Bordeaux, dans la continuité et la complémentarité du Schéma Directeur du Handicap SDH de l'établissement adopté en avril 2015. Le SDH est une démarche globale, avec pour ambition d'établir une véritable politique inclusive à l'Université de Bordeaux. Il propose une déclinaison d'objectifs prioritaires au sein de 9 axes, et des actions chiffrées et concertées, assorties d'un calendrier de mise en œuvre. Il valide aussi la mise en place de comités techniques pour chaque axe qui se réunissent, pour la plupart, au moins deux fois par an. Il s'agit d'une démarche transverse : les principaux protagonistes du SDH ont été répartis, selon leurs

compétences et représentent tous les services constitutifs de l'Université de Bordeaux.

Parmi ces 9 axes, l'Université de Bordeaux a intégré au SDH un axe dédié l'accessibilité numérique, validé lors du comité de pilotage handicap du 15/11/2016. Ce nouvel axe positionne de manière centrale l'élaboration d'un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique permettant la planification de l'ensemble des actions. L'Université de Bordeaux a nommé en parallèle un référent accessibilité numérique (RAN) en lui confiant les missions :

- de définir des processus pour l'accessibilité des contenus numériques, de veiller à leur mise en place et à leur pérennité ;
- de rendre compte à la Présidence du niveau d'accessibilité des sites et services, et de tout besoin d'amélioration ;
- d'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

## **B. Les premières actions**

### **1. Site institutionnel**

La première action de mise en accessibilité s'est faite sur le site institutionnel de l'université en diligentant un audit de conformité en décembre 2015 par l'entreprise Access 42. Suite à cet audit, en collaboration avec la direction des systèmes d'information, la majorité des non conformités a été corrigée.

### **2. Création et mise en place de formations**

Des sessions de formation en interne sont inscrites dans le plan de formation du service développement des compétences du Pôle Administration Générale et Ressources Humaines (AGRH) et la Mission d'Appui à la Pédagogie et l'Innovation MAPI.

## **C. Un premier Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique (SPAN 2020-2023)**

En avril 2020, un premier SPAN a été adopté en Conseil d'Administration pour la période 2020-2023.

Il a permis de mettre en place plusieurs actions concrètes, dont :

- Des formations et sensibilisations à l'accessibilité numérique pour les personnels
- La création d'un module d'autoformation en ligne avec la MAPI.
- Des formations spécifiques pour les métiers clés de la production numérique (DSI, MAPI, DIRCOM), financées par des fonds IdEX.
- La mise en conformité des services téléphoniques pour les personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques (financement par le pôle FIPVU).
- La mise en conformité du nouveau site institutionnel de l'université.

Il s'est achevé par la réalisation d'une étude d'impact indépendante en 2023. Cette étude a révélé plusieurs points d'amélioration pour le prochain SPAN :

- Un manque de connaissance du sujet de l'accessibilité numérique parmi les personnels et les étudiants.
- Un SPAN trop ambitieux par rapport aux ressources disponibles.
- L'absence de financement pérenne pour porter les actions.
- Un manque d'opérationnalisation du SPAN (feuilles de route, indicateurs, priorisation).

### III. SPAN 2024 - 2027 : Feuille de route

#### A. Méthodologie

Trois Comités de pilotages accompagnent la démarche, ils posent les objectifs du SPAN et orientent en fonction des propositions faites par les groupes de travail. Karim Belabas, le VP numérique est le porteur politique du projet en étroite collaboration avec le directeur de la DSI Olivier Ripon et Jocelyn Caillaud le Directeur Général des Services (DGSA) adjoint du FIPVU.

Karim Belabas a présenté le projet en Comité de Direction (CODIR) le 27/11/2023 et en Comité D'action Social (CDS) le 27/02/2024. Il sera également présenté en conseil académique et en CA (dates à déterminer).

La construction du SPAN 2024-2027 s'appuie sur 5 groupes de travail thématique dans une démarche co-construite avec pour objectif de proposer des pistes opérationnelles (actions et moyens).

Les groupes sont les suivants :

- Communication, valorisation, juridique (DIRCOM, Direction des Affaires Juridique)
- Mise en œuvre technique (DSI, DIRCOM, VP Numérique)
- Recherche (DRV, AGRH, VP Numérique)
- Formation et Vie Universitaire (MAPI, DRH, DIRDOC, représentant des collèges de formation, l'institut des transitions, VP Numérique, représentant des personnels et des étudiantes et étudiants en situation de handicap).
- Financement (AGGRH, la référente handicap personnel).
- Le référent accessibilité Endjy Guerchet sera rattaché prochainement à la DSI pour piloter le projet.

## B. Ambition générale

Après un état des lieux réalisé avec l'étude d'impact du précédent SPAN, décision est prise de s'appuyer sur l'existant, notamment de prioriser un périmètre moins large et des objectifs plus opérationnels et mesurables. Compte tenu de la dette technique, il faut prioritairement viser la mise en conformité pour les nouveaux produits et services.

Suite aux travaux conduits en groupe de travail, trois grandes thématiques pour le SPAN 2024-2027 se sont imposés :

- La responsabilisation des acteurs par la formation et « l'outillage ».
- Le suivi de la conformité et la mise en place de mécanismes de vérification.
- L'inclusion et l'impact utilisateurs.

Le SPAN résultant s'articule ainsi selon ces trois volets.

## C. Organisation et Mise en Œuvre

### 1. Moyens Humains

L'Université de Bordeaux a créé en septembre 2015 un poste de RAN. Le RAN sera rattaché en 2024 à la DSI pour porter l'accessibilité numérique au sein de l'établissement avec l'appui du VP numérique Karim Balabas.

Un lien fonctionnel avec le VP handicap Éric Dugas, le service PHASE et la référente handicap du personnel sera renforcé.

L'Université de Bordeaux consacre à l'accessibilité numérique **1 ETP** exclusif.

### 2. Moyens financiers

Une première évaluation en fonction des plusieurs scénarios est en court de chiffrage. Sur cette base une demande de financement au titre des programmes IdEx a été soumise à l'instruction.

### 3. Pilotage

Il est proposé qu'une instance non-décisionnaire soit instaurée afin de suivre la mise en œuvre du schéma pluriannuel d'accessibilité numérique. Cette instance pourra fonctionner de la manière suivante :

#### a) Composition

Compte tenu de la variété des sujets susceptibles d'être envisagés par le comité sous l'angle de l'accessibilité numérique et du besoin de coordination existant en la matière, il conviendrait de mettre en place une équipe en charge de coordonner l'activité du comité, présente à chacune des séances du comité, et de prévoir la présence de certains invités en fonction des sujets mis à l'ordre du jour.

Il a été demandé que la composition de cette instance permette aussi la représentation des personnes en situation de handicap.

#### A) La coordination du comité

Siègent au sein de ce comité :

- le référent accessibilité numérique,

- le chargé de mission handicap ou son représentant,
- la correspondante handicap ou son représentant
- un représentant de la direction de la communication.

#### B) Les membres invités

Selon l'ordre du jour, peuvent être invités :

- Le représentant de la DASIS,
- Le représentant de la DRV,
- Le représentant de la DFGC,
- Le représentant de la DA,
- Le représentant de la DSI,
- Le représentant de la DAJ.

Selon l'ordre du jour, des experts, des personnalités extérieures ou les ambassadeurs handicaps peuvent être invités.

#### *b) Compétence*

Le comité de suivi du SPAN aura pour compétence principale de suivre et de piloter la mise en œuvre du SPAN au sein de l'université de Bordeaux.

À l'issue de la période couverte par le SPAN, le référent accessibilité numérique présentera un bilan de la mise en œuvre du plan au sein de l'établissement devant le comité de suivi du SPAN.

#### *c) Calendrier*

Le comité peut se réunir jusqu'à quatre fois par an.

Les ordres du jour doivent être fixés au plus tard 10 jours avant la tenue de la séance. Les documents doivent être envoyés aux participants au plus tard 8 jours avant la tenue de la séance.

Par exemple :

- 1<sup>ère</sup> réunion – Objectifs de l'année 1 / 2 / 3 ;
- 2 ou + de réunions thématiques ;
- Dernière réunion – Bilan de l'année : progrès, difficultés, points d'amélioration et réflexion pour le prochain SPAN.

Chaque fin d'année, un bilan du plan annuel de l'année en cours est publié et le plan de l'année N+1 est révisé en fonction des réalisations de l'année N.

### **4. Evaluation de l'accessibilité : méthodologie**

Le nombre de sites et services qu'il reste à évaluer est important. Aussi, il est envisagé de mettre en place un outil qui sera en mesure de produire un premier diagnostic automatique.

Pour les outils et sites définis prioritaires (parcours étudiant, dans son ensemble si possible, ou à minima sur un pourcentage suffisant pour instruire les démarches essentielles) les audits complets seront conduits par un prestataire, dans un premier temps, puis selon les possibilités financières et les ressources humaines disponibles, internalisés.

Une étude de la mise en place d'un outil de diagnostic automatique pour évaluer le taux de conformité sera menée et permettra de fournir des indicateurs de mesure sur les progrès en termes de production. Une intégration par un modèle de déclaration conforme aux exigences de la loi sera déployée et mis à disposition.

Il sera accompagné par un « vade mecum » numérique couvrant les aspects essentiels de la réglementation à destination des responsables de sites et d'applications, dont une partie rappellera les obligations en matière d'accessibilité numérique. Enfin, une intégration de l'accessibilité numérique dans les projets et dans les procédures d'élaboration de marchés publics sera mise en place.

#### **a) Dans les projets**

Les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA seront rappelés dès le début des projets, dont ils sont une donnée essentielle et une exigence : cette intégration étant facilitée par les mesures de sensibilisation à l'accessibilité numérique et la montée en compétences progressive des utilisatrices et utilisateurs.

De la même manière, ces objectifs seront rappelés dans les conventions établies avec les opérateurs, délégataires ou partenaires de l'Université de Bordeaux.

Si des tests utilisateurs sont organisés lors de la conception ou de l'évolution d'un produit numérique, un panel utilisateur devra inclure des personnes en situation de handicap, dans l'objectif d'identifier les principaux blocages et d'aider à la priorisation des correctifs.

#### **b) Procédures d'élaboration des marchés**

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA constituent une clause contraignante et participent à l'évaluation de la qualité de l'offre d'un prestataire pour les appels d'offres.

Les procédures d'élaboration des marchés ainsi que les règles d'évaluation des candidatures seront adaptées par des clauses pour prendre en compte les exigences de conformité au RGAA.

L'accessibilité numérique est présente :

- dans le cahier des charges
- dans les clauses contractuelles (appels d'offres),
- dans les critères de notation et de sélection des prestataires
- dans les procédures de devis,
- et, le cas échéant, dans les conventions établies avec les opérateurs, délégataires ou partenaires.

L'accessibilité numérique sera ainsi prise en compte dans les procédures d'appels d'offres et de devis des critères de qualité et de compétences en accessibilité numérique, ainsi que d'engagement de conformité des services informatiques fournis aux normes d'accessibilité numérique en vigueur.

De manière générale, tout livrable fera l'objet d'un recettage par échantillonnage.

## **5. Gestion de compétences**

### **a) Pour les personnels en poste**

Le RAN a pour mission en collaboration avec les autres services de l'université (PHASE, DIRCOM, AGRH, etc.) ou des prestataires externes de faire progresser l'accessibilité numérique dans l'établissement.

Son rôle est donc entre autres :

- d'acculturer la communauté universitaire dans son ensemble ;
- d'informer plus particulièrement les managers et la gouvernance ;
- de former les actrices et acteurs du numérique, les contributeurs et les producteurs de contenus.
- De piloter la mise en œuvre du SPAN.

En collaboration avec le service de développement des compétences AGRH, des formations sont proposées chaque année (formations de niveau et atelier de mises en pratiques telles que détaillées dans les actions en annexes).

Sur le même modèle des sessions de formations sont organisées avec la Mission d'Appui à la Pédagogie et l'Innovation (MAPI) pour les enseignantes et enseignants chercheurs.

### ***b) Pour les nouveaux personnels***

Pour les acteurs du numérique et plus particulièrement les métiers du développement, de l'intégration et de la rédaction web, les compétences en accessibilité numérique feront partie des critères de sélection pour l'attribution des nouveaux postes et, par conséquent, seront intégrées aux fiches de poste. De la même manière, un travail avec le collège des écoles doctorales permettra à terme de sensibiliser les doctorants et doctorantes chargés d'enseignement à l'accessibilité numérique par l'intégration de cette thématique dans leurs formations, dans une forme restant à définir.

## **D. Le SPAN : calendrier**

### **1. Les actions en 2024**

#### ***a) Rédaction et validation du SPAN***

- Élaboration et co-construction du SPAN ;
- De janvier à avril : constitution et tenue de groupes de travail thématiques ;
- Passage dans les différentes instances pour avis :
  - Comité social d'administration CSA des 25 avril et 24 mai 2024,
  - Conseil Académique plénier (Cac) du 28 juin 2024.
- Validation par le Conseil d'Administration plénier (CA) du 20 septembre 2024 ;
- Concrétisation au CA d'octobre 2024 : budget 2024.

#### ***b) Acculturation et mise en conformité***

- Recherche de financements, soumission au CTO Institution ;
- Élaboration de la clause pour les cahiers des charges pour les marchés ;
- Rédaction du « vade mecum ».
- Identifier les sites prioritaires du parcours étudiant.
- Audit (externe) de 30 sites.
- Création d'une communauté de support experts accessibilité et réunions
- Définition des critères d'évaluation des outils de tests
- Evaluation des outils sélectionnés
- Rapport d'analyse
- Choix de l'outil ou les outils les plus adaptés

- Rédaction d'une clause type d'intégration des critères du RGAA pour les prestations numériques.
- Intégration systématique des clauses d'accessibilité dans les appels d'offres.
- Rendre les modèles de documents conformes Créer un point d'entrée unique visible pour l'accessibilité numérique
- Mise en place des tests avec les personnes en situation de handicap
- Formation 1 : Sensibilisation
- Formation 2 : Formation atelier créer des documents accessibles
- Formation 3 : pédagogie inclusive
- Tests d'accessibilité des contenus
- Tests documents types des services
- Formation 1 : Sensibilisation
- Formation 2 : Formation atelier créer des documents accessibles
- Tests d'accessibilité des contenus
- Tests documents types des services.

## 2. Les actions en 2025

- Audit (externe) de 40 sites.
- Formation d'auditeurs (externe) avec passage de certification professionnelle.
- Formation de 7 Développeurs au RGAA
- Mise en place du ou des outils sélectionnés.
- Formation des équipes à l'utilisation du ou des outils d'évaluation.
- Formation 1 : Sensibilisation
- Formation 2 : Formation atelier créer des documents accessibles
- Formation 3 : pédagogie inclusive
- Tests d'accessibilité des contenus
- Tests documents types des services
- Enquête étudiantes et étudiants

## 3. Les actions en 2026

- Continuer, pérenniser et développer les actions initiées en 2024 et 2025 ;
- Audit (externe) de 30 sites.
- Contrôler et corriger les outils et les contenus produits et en production ;
- Formation 1 : Sensibilisation
- Formation 2 : Formation atelier créer des documents accessibles
- Formation 3 : pédagogie inclusive
- Tests d'accessibilité des contenus
- Tests documents types des services
- Enquête étudiantes et étudiants

## 4. Les actions 2027

- Audit (interne) de 20 sites.
- Mise en place de procédures de rapports d'audits internes.

- Continuer à informer et former les personnels, notamment les nouveaux arrivants ;
- Évaluation du SPAN 2024 – 2027 ;
- Élaboration du SPAN 2027 - 2030.

## IV. Annexes

### A. Annexe 1 - État des lieux en nombre d'applications, outils ou sites numériques (travail en cours)

- Applications numériques du système d'information, y compris plateforme pédagogique : 119
- Sites de communications de l'usine à site concrete 5 : 26
- Sites de communications de l'usine à site Ez Publish : 37
- Sites identifiés de recherche : 61
- Autres sites de l'université de Bordeaux : plus de 2000 (en cours)

## **B. Annexe 2 – Listes des actions du SPAN**

La liste des actions est issue du travail des différents groupes et a été validé lors du COPIL du 7 mars 2024. La tenue et la répartition des actions est susceptible de faire l'objet de redéfinition en fonction des besoins et peut être amenée à évoluer sous l'autorité des COPILs annuels.

En outre la liste n'est pas exhaustive, elle pourra évoluer si des actions sont jugées plus pertinentes, à la vue de l'évolution de la situation ou si certaines actions ne peuvent ne pas être réalisées dans le cadre du SPAN 2024-2027.

Les actions seront choisies dans une logique d'enveloppe disponible.

Le séquençage des actions pourrait être le suivant :

Actions	Objectifs	Responsabilité	Année	Indicateurs de suivi
Création d'une communauté de support experts accessibilité	Donner des réponses et favoriser les retours des relais déjà formés. Permettre les échanges de pratiques	RAN, référents handicap, ambassadrices et ambassadeurs handicap, Chargé de mission	2024	Mise en place
Réunions de la communauté	Rencontres bilans	RAN, référents handicap, ambassadrices et ambassadeurs handicap, Chargé de mission	2024	Nombre de réunion
Rédaction d'un vade-mecum	Identifier les niveaux de responsabilités, présenter les engagements de l'Université et informer sur les engagements des structures et services. Donner des éléments simples pour aider à produire plus accessible	DSI+RAN	2024	Rédaction du vade-mecum, diffusion
Rédaction d'une clause type d'intégration des critères du RGAA pour les prestations numériques	Définir une clause contractuelle type à inclure pour les prestations externes pour garantir l'accessibilité numérique	DSI+RAN+DAJ	2024	Guide d'intégration rédigé et validé
Intégration systématique des clauses d'accessibilité dans les appels d'offres	Assurer la prise en compte de l'accessibilité numérique dans toutes les prestations externes	DSI+RAN+DAJ	2024	Clauses d'accessibilité intégrées dans tous les appels d'offres
Rendre les modèles de documents conformes	Avoir une base de documents modèles conformes	DSI+RAN+DIRCO M	2024	Modèles modifiés
Enquête étudiantes et étudiants	Intégration et formalisation des retours sur l'accessibilité des formations dans les enquêtes PHASE	VP Numérique +RAN+VP handicap	2025/2026/2027	Résultat de l'enquête
Formation des équipes à l'utilisation du ou des outils d'évaluation	Donner aux équipes les compétences nécessaires pour les outils de tests d'accessibilité sélectionnés	RAN, DSI	2025	Nombre d'équipes formées
Formation 1 : Sensibilisation	Acculturation des personnels et enseignantes et enseignants. Refonte du	RAN	Deux fois par an	Nombre de formations

Actions	Objectifs	Responsabilité	Année	Indicateurs de suivi
	module à distance			
Formation 2 : Formation atelier créer des documents accessibles	Produire des documents bureautiques ou contributions web accessibles	RAN, DCOM	Deux fois par an	Nombre de formations
Formation 3 : pédagogie inclusive	Formalisation de la formation existante (Denis Clanet, RAN)	PHASE+RAN	2024	Nombre de formation/enseignants formés
Formation des nouveaux maîtres de conférences	Former les nouveaux maîtres de conférences (MAPI)	RAN, collègues de formation	2026	Nombre de formation/enseignants formés
Formation à la sensibilisation des relais (ambassadeurs handicap, référentes et référents handicaps, transition, assistants de prévention.	Sur le modèle existant des ambassadeurs handicap, formation dès prise de poste. Permettre la diffusion en proximité par les réseaux déjà existants.	RAN	2024	Nombre de formations
Formation d'auditeurs	Permettre la formation d'auditeurs internes pour les audits	RAN	2025	Nombre d'auditeurs certifiés
Réaliser une étude des outils de tests automatisés	Identifier les outils disponibles sur le marché	DSI+RAN	2024	Nombre d'outils identifiés
Mettre en place du ou des outils sélectionnés	Mise à disposition de l'outil	DSI, RAN	2025	Outil(s) mis en place
Formalisation des tests	Améliorer l'accessibilité des contenus (administratifs, pédagogiques, informatifs)	RAN, DSI	2024	Rédaction de la procédure
Tests d'accessibilité des contenus	Améliorer l'accessibilité des contenus (administratifs, pédagogiques, informatifs)	RAN	Tests deux fois par an	Nombre de tests d'accessibilité réalisés
Tests documents types des services	Garantir un niveau minimum pour les documents les plus utilisés dans les services (convocations, Cr, etc.)	RAN	Tests deux fois par an	Nombre de documents testés
Vérification de la conformité des	S'assurer que les prestataires	DAJ, RAN	2025	Offres conformes aux exigences

<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Année</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>
offres reçues sur appels d'offres.	répondent aux exigences d'accessibilité numérique définies dans les clauses contractuelles			d'accessibilité
Créer un point d'entrée unique visible pour l'accessibilité numérique	Simplifier la recherche d'informations et de ressources fiables sur l'accessibilité numérique	DIRCOM	2024	
Mettre en place des tests avec les personnes en situation de handicap	Améliorer l'accessibilité des contenus (administratifs, pédagogiques, informatifs)	RAN, DSI	2024	Nombre de tests réalisés selon cette modalité
Identifier les sites parcours étudiants	Etablir un panorama des sites des sites et les usages	RAN, PHASE	2024	

### C. Annexe 3 - Détail budgétaire

Le SPAN 2024-2027 est évalué à 698 618 euros sur 3 ans, à répartir sur les budgets des années 2024, 2025 et 2026.

Cette projection tient compte du Coût de recrutement chargé pour une auditrice ou auditeur Ingénieur d'étude : 42900 €/an soit sur 3 ans 128700 €.

Budget prévisionnel HT	698 618 €	Dont :	Prestations externes HT	556 000 €	Prestations internes TTC	142618 €
------------------------	-----------	--------	-------------------------	-----------	--------------------------	----------

La répartition est la suivante :

- Année 1 : 214 295 €
- Année 2 : 280 662 €
- Année 3 : 203 662 €

Description du tableau :

- Budget établissement
  - Prestation interne assurée par les personnels de la DSI (RAN) ou de PHASE
  - Prestation externe assurées par des prestataires sur budget établissement.
- Description : détail des actions.
- Quantité : nombre d'action prévue sur une année.
- Coût unitaire : coût de l'action.

Budget interne / externe	Type d'action	Description	Année	Prix unitaire HT	Quantité	Total
Externe	Formation : 1 jour intra (externe)	Contribution éditoriale : 1 groupe de 6	2024	1 500 €	2	3 000 €
Externe	Audit initial complexe	Audit de conformité sites complexes (ENT par exemple)	2024	8 000 €	1	8 000 €
Externe	Audit initial moyen	Audit sites enfants	2024	5 200 €	30	156 000 €
Externe	Formation : 5 jours auditeur	Auditeur avec certification.	2025	5 500 €	2	11 000 €
Externe	Formation développeur	Développer des sites web accessibles et conformes au RGAA	2025	2 000 €	7	14 000 €
Externe	Audit initial moyen	Audit sites enfants	2025	5 200 €	40	208 000 €
Externe	Audit initial moyen	Audit sites enfants	2026	5 200 €	30	156 000 €
Interne	Formation : 1 jour	Contribution éditoriale : 1 groupe de 6	2024	183 €	2	366 €
Interne	Suivi projet : 1 jour	Campagne de communication sur l'accessibilité numérique et les ressources disponibles à l'Université	2024	183 €	6	1 099 €
Interne	Audit express / Diagnostic de 15 cours Moodle	Tests accessibilité cours sous Moodle	2024	183 €	3	549 €
Interne	Audits express documents 15 documents	Tests documents types utilisés dans les services	2024	183 €	3	549 €
Interne	Documentation : 1 jour	Création de ressources de formation et MAJ	2024	183 €	10	1 831 €
Interne	Recrutement ETP auditeur	ETP audit et tests accompagnements de développeurs.	2025	42 900 €	1	42 900 €
Interne	Formation (interne) : 1 jour	Formation contribution éditoriale : 1 groupe de 6 personnes	2025	183 €	2	366 €
Interne	Formation (interne) : 1 jour	Contribution éditoriale : 1 groupe de 6 personnes	2025	183 €	2	366 €
Interne	Suivi projet interne : 1 jour	Campagne de communication sur l'accessibilité numérique et les ressources	2025	183 €	6	1 099 €

		disponibles à l'Université				
<b>Interne</b>	Audit express / Diagnostic de 15 cours Moodle	Tests accessibilité cours sous Moodle	2025	183 €	3	549 €
<b>Interne</b>	Audits express documents 15 documents	Tests documents types utilisés dans les services	2025	183 €	3	549 €
<b>Interne</b>	Documentation : 1 jour	Création de ressources de formation et MAJ	2025	183 €	10	1 831 €
<b>Interne</b>	Recrutement ETP auditeur	ETP audit et tests accompagnements de développeurs.	2025	42 900 €	1	42 900 €
<b>Interne</b>	Formation (interne) : 1 jour	Formation contribution éditoriale : 1 groupe de 6 personnes	2026	183 €	2	366 €
<b>Interne</b>	Formation (interne) : 1 jour	Formation contribution éditoriale : 1 groupe de 6 personnes	2026	183 €	2	366 €
<b>Interne</b>	Suivi projet interne : 1 jour	Campagne de communication sur l'accessibilité numérique et les ressources disponibles à l'Université	2026	183 €	6	1 099 €
<b>Interne</b>	Audit express / Diagnostic de 15 cours Moodle	Tests accessibilité cours sous Moodle	2026	183 €	3	549 €
<b>Interne</b>	Audits express documents 15 documents	Tests documents types utilisés dans les services	2026	183 €	3	549 €
<b>Interne</b>	Documentation : 1 jour	Création de ressources de formation et MAJ	2026	183 €	10	1 831 €
<b>Interne</b>	Recrutement ETP auditeur	ETP audit et tests accompagnements de développeurs	2026	42 900 €	1	42 900 €